



Ivry, le 15 octobre 2020

CTM Jeunesse et Sports du 14 Octobre 2020

DES AVANCEES ET DES INTERROGATIONS

Qualité du dialogue social avec la DGRH de l'Education Nationale



On retiendra du CTM Jeunesse et Sports d'hier la qualité du dialogue social avec la DGRH de l'Education Nationale. Avec un calendrier resserré pour tous, les groupes de travail et les consultations en amont du CTM JS ont conduit le **SEP UNSA** à voter pour les **Lignes Directrices de Gestion (LDG) « Carrières »**. Une clause de revoyure est prévue pour l'an prochain. Les avancées par rapport à l'ancienne gestion justifiaient notre adhésion tout en réaffirmant notre vigilance. En novembre nous aborderons les LDG mobilité pour lesquelles nous avons proposé avec EPA et la CGT d'introduire la mention des spécialités afin de construire une perspective à moyen-long terme.

Sur les **décrets « DRAJES »** (missions, organisation, répartition des compétences préfets-recteurs de région académique) et « délégations de signature » prévues entre recteur de région académique, DRAJES, recteur d'académie, DASEN, SDJES..., des amendements proposés par UNSA Education en séance ont été retenus. Le calendrier contraint et la dimension interministérielle de ce décret devant passer en Conseil d'Etat laissaient peu de marge de manœuvre. Dès le départ nous savions que le décret de 2004 rappelant l'autorité des préfets ne serait pas modifié. **Le SEP s'est abstenu comme la majorité des**

organisations syndicales. Les missions éducatrices relevant des recteurs nécessiteront d'être discutées pour en trouver un peu plus que celles figurant dans les documents transmis...

Il faut surtout retenir que l'animation des services est construite selon la logique suivante : de la région académique vers l'académie vers les DASEN et SDJES.

La DRAJES anime et coordonne les équipes régionales et départementales.



Mais du chemin reste à parcourir

La ministre des sports et la secrétaire d'Etat à la Jeunesse étaient présentes le matin. Elles ont insisté sur les points suivants : « *Continuité éducative et satisfaction de l'arbitrage rendu concernant OTE JS ; recherche du sens de l'unité du ministère ; Ministère ENJS plus proche avec plus de synergie JS et EN ; travail collaboratif* » pour la ministre des sports.

« *Des sujets restent à discuter. C'est la fin d'une étape et le début d'une autre pour bien et mieux vivre à travers un dialogue social national de qualité (LDG à améliorer), une concertation OS-DJEPVA -cabinet à poursuivre ; un dialogue, une écoute et des échanges au niveau local car les territoires et les hommes et les femmes sont différents. Pour la mise en œuvre il faut débat, construction, challenge* » pour la secrétaire d'Etat à la Jeunesse.

Leurs cabinets sont restés ensuite et **les échanges démontrent le chemin qu'il reste à parcourir pour sortir d'une approche des politiques publiques JEPVA par « dispositif ».**

Il reste aussi du chemin à parcourir pour mettre en place des **« comités de suivi » de cette réforme OTE Jeunesse et Sports au niveau territorial. Au niveau national nous garderons un CTM JS.** Nous avons insisté pour avoir un protocole organisant les choses de 2021 à 2022, une fois les instances de dialogue social existantes supprimées (CT et CHSCT des DRDJSCS et DDCS-PP actuelles, lien avec les établissements). La DGRH a bien noté cette demande et fera le point très rapidement avec les cabinets ministériels.

Enfin, **nous n'avons pas eu de réponses sur la question des moyens matériels transférés** (véhicules, informatique...).

Il reste donc du travail. La vigilance est de mise à la lecture du projet de loi de finances 2021 (effectifs, moyens de fonctionnement, formation initiale et continue, concours...), du plan de relance du gouvernement concernant en partie les jeunes et les associations...



David DURAND et Blandine PILI
Vos représentants au CTM
Jeunesse et Sports